

Expert indépendant: Gordon McKinnon

Gordon McKinnon est un associé du cabinet d'avocats Thompson Dorfman Sweatman, s.r.l. établi à Winnipeg (Manitoba). En plus de son travail d'avocat plaidant, McKinnon agit, depuis les 35 dernières années, comme conseiller auprès de diverses commissions des accidents du travail. Il a fourni des conseils sur la réforme législative aux commissions des accidents du travail du Manitoba, du Yukon et des Territoires du Nord-Ouest. Ancien président de la Société d'aide juridique du Manitoba, il a également assumé les fonctions de président du conseil de l'Université de Winnipeg et il a déjà été commissaire d'école à la Division scolaire de St. James-Assiniboia. McKinnon agit comme conseiller auprès de plusieurs conseils, commissions et tribunaux, notamment l'Ordre des infirmières, des infirmiers du Manitoba et l'Ordre des ergothérapeutes du Manitoba, et prononce souvent des conférences au Conseil des tribunaux administratifs du Manitoba.